

## SOLVABILITÉ 2 : ENJEUX ET IMPACTS POUR LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA264	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1061,00 €

### LIEUX ET DATES :

#### PARIS

- Du 03/05/2023 au 03/05/2023

### OBJECTIFS

- Evaluer les risques de non-conformité de son activité et les situer dans la cartographie des risques de l'entreprise.

### Information complémentaire :

**Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.**

**Vous souhaitez suivre une formation à distance ?**

**Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

### POINTS FORTS

**Modalités pédagogiques :**  
**Ateliers et échanges d'expérience**

**Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de la gouvernance et / ou spécialiste des conseils d'administration, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

- A. Solvabilité II : nouvelles règles et gestion des risques
  - 1. Nouvelles règles de Solvabilité II : quels sont les enjeux pour les entreprises d'assurances ?
    - a) descriptif de trois piliers
    - b) que change le système Solvabilité II ?
    - c) liste des obligations en matière de transparence
    - d) gestion actif/passif
    - e) appétence aux risques
  - 2. Entreprise Risk Management (ERM)
    - a) définition
    - b) cartographie des risques
    - c) organisation de la gestion de l'ERM dans l'entreprise ; Solvabilité II impose-t-elle une organisation différente de l'entreprise
    - d) cartographies des Risques (TOP DOWN et BOTTOM UP) et sous-traitance
  - 3. Rôle des 4 fonctions clés (Actuariat, Audit, Gestion des Risques et Conformité)
  - 4. Démarche ORSA
- B. Solvabilité II : responsabilité des administrateurs et contrôle
  - 1. Quelles responsabilités des administrateurs?
    - a) quels sont les impacts de Solvabilité II pour les administrateurs : un rôle nouveau ?
    - b) quelles responsabilités ?
  - 2. Contrôle interne et externe avec Solvabilité II
    - a) modèle AMF et COSO : responsabilité de la gouvernance
    - b) COBIT (partie informatique)
    - c) cartographie des risques (TOP DOWN et BOTTOM UP)
  - 3. Comitologie : Comité d'Audit, Risques, Commissions Financières, Comité ALM
  - 4. Rédaction du rapport narratif SFCR
- C. Rôle des 4 fonctions clés : Actuariat, Audit, gestion des Risques et Conformité
- D. Comitologie : Comité d'Audit, Risques, les Commissions Financières
- E. Démarche ORSA
- F. Rédaction du rapport narratif SFCR

### **Validation des acquis :**

**- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Conseils d'administration d'entreprises d'assurance  
Directeurs  
Responsables de fonctions clés

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. [Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

## PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes  
+ pratique d'un an minimum.

## **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

1061,00 €  
Exonérés de TVA  
Déjeuners offerts

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / 01 47 76 58 70

Généré le 05/02/2026 à 15:30